

Urbanisme au Conseil communal

Pour freiner sa densification, Pully pourrait être mis sous cloche

Une majorité d'élus invoque un moratoire sur les constructions, le temps pour la Municipalité de mettre à jour son arsenal réglementaire.

Thibault Nieuwe Weme

Les Pullyérans en ont marre de vivre à l'ombre des grues. Ce constat n'a souffert de quasi aucune contradiction au Conseil communal, mercredi soir. Habités à débattre de cas particuliers, les élus ont souhaité prendre de la hauteur sur le développement immobilier «galopant» de la commune. Car ce n'est pas qu'une impression: en 2019, la Municipalité délivrait 63 permis de construire sur son territoire. Deux ans plus tard, c'était 93. Une tendance confirmée en 2022, avec 91 permis accordés.

Pour tenter de tirer le frein à main, une alliance interpartis - allant des Verts à l'UDC - a déposé

deux motions et deux postulats, tous acceptés malgré quelques réticences à droite. Les deux premières ont le règlement communal sur l'aménagement du territoire et les constructions dans le collimateur, et demandent sa modification urgente dans le sens d'un urbanisme plus contraignant.

Quant aux deux postulats, ils réclament la «mise sous cloche» de Pully en transformant ses zones constructibles en «zones réservées» (ce qui est permis par la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions pour au moins cinq ans), le temps de donner une nouvelle orientation au cadre réglementaire de la commune. Concrètement, cela signifierait de «surseoir à toute nouvelle mise à l'enquête», à l'exception des projets «d'intérêt public prépondérant».

L'exemple de Montreux

Un tel gel immobilier reste rare, mais peut s'appuyer sur quelques précédents, surtout dans des communes petites à moyennes comme Gressy, Sermuz ou Oron. Des villes plus importantes comme Gland et Montreux, qui ont franchi le pas à des degrés différents ces dernières années, permettent toutefois aux élus pro-moratoire de défendre que leur idée n'a rien d'utopique.

«Quand on demande un temps mort, cela ne signifie nullement la fin du match; uniquement un répit [...] et mettre au point une nouvelle stratégie.»

Patrick Du Bois, conseiller communal Vert libéral

D'une bourgade de vigneronns dans les années 50, Pully est devenue la 7^e ville du canton, flirtant avec les 20'000 habitants. Les infrastructures peinent à suivre. La preuve est tombée plus tôt dans la soirée: la construction d'un nouveau bâtiment scolaire à Chantemerle, d'un coût de 12,3 millions de francs, a été approuvée en urgence pour répondre au manque estimé de quelque 30 salles de classe à l'horizon 2030.

Certes, la Municipalité a déjà commencé le travail de révision

«Un moratoire, ce serait mettre la charrue avant les bœufs. Un crédit d'étude doit être voté en mai pour s'attaquer à la révision du plan directeur communal.»

Lucas Girardet, municipal chargé de l'Urbanisme

du plan directeur communal, admettent encore les postulants. Mais la finalisation des nouveaux textes n'étant pas prévue avant l'horizon 2025-2026, le risque est grand de commettre des «dégâts irréversibles» dans l'intervalle.

L'Exécutif reste prudent

«La question n'est pas d'empêcher notre développement, simplement de mieux le maîtriser», soutient Frédéric Bründler, de l'Union pulljérane. Son collègue Vert libéral Patrick Du Bois se tourne, lui,

vers une métaphore sportive. «Quand on demande un temps mort, cela ne signifie nullement la fin du match; uniquement un répit pour se retrouver, au calme, et mettre au point une nouvelle stratégie pour le restant de la partie.»

Pendant vingt-trois ans, l'urbanisme pulljérane a été aux mains du PLR. Dans les colonnes du «Temps», en 2017, le syndic Gil Reichen défendait que la densification de la commune était encore «loin d'être terminée». Le vent a tourné avec l'élection du Vert Lucas Girardet en 2021. Depuis quelques mois, il enchaîne les séances de conciliation avec des opposants à des projets immobiliers. Le possible gel des constructions y aurait déjà été évoqué.

Si les élus de gauche parlent déjà d'une «soirée historique», rien ne permet de penser que la Municipalité, discrète ce soir-là, donnera un feu vert à l'idée d'un moratoire. «Ce serait peut-être mettre la charrue avant les bœufs, confie Lucas Girardet. Dans tous les cas, un crédit d'étude doit être voté en mai pour s'attaquer à la révision du plan directeur communal.» Si celui-ci est accepté et exécuté avec diligence, «un moratoire ne sera peut-être pas jugé utile».

Crissier

Tentative de renvoi mouvementée

Un requérant d'asile a menacé de se défenestrer, jeudi vers 7 h au foyer EVAM de Crissier, alors que la police était sur le point de l'interpeller pour un renvoi «Dublin» vers la Croatie d'ici au 8 avril. Des militants du collectif Droit de rester présents l'ont convaincu de ne pas sauter, mais l'homme a ingéré des médicaments. Les forces de l'ordre se sont finalement retirées et le migrant a été hospitalisé, une nouvelle fois. Une manifestation a été organisée à la place Saint-Laurent de Lausanne pour dénoncer ces renvois. **FLA**

Déchets

Un grand coup de balai dans le canton

Jeté dans la nature, un moulin en papier a une durée de vie de trois mois, celle d'un mégot de cigarette s'étend jusqu'à deux ans, et pour une pile électrochimique on parle de... 7500 ans. Au total, des millions de déchets qui vont se dresser sur la route des nombreux voles vaudois et fribourgeois. Ils participeront ce 24 et 25 au traditionnel Coup de balai. Mise sur pied par les départements de l'Environnement en collaboration avec la Coopérative romande de gestion des déchets, cette opération de ramassage rassemble 120 actions.